



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E108224

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 434249744

Siret : 434 249 744 00054

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 04504

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4240500104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4240500104

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : SONNET FRERES

Sigle : SONNET FRERES

4 CHAMP GARON
38450 NOTRE DAME DE COMMIERS

Téléphone : 04 76 73 04 98

Portable : 06 82 97 68 94

Site Internet :

E-mail : stephane.sonnet-freres@orange.fr

Responsabilité légale :

SONNET STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/06/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/12/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/12/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/12/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.